

Bilan de mandat 2020-2026 : Tourisme

ROUILLER Rozenn
UNIS POUR BATIR DEMAIN Montpon-Ménestérol Montignac

Patrimoine culturel

Rendre plus attractif un territoire se fait suivant plusieurs modalités. Le tourisme est un des éléments incontournables de cette attractivité. Certains lieux comme la **Chartreuse de Vauclare**, les **églises et orgues** sont des éléments constitutifs du patrimoine culturel. S'ils symbolisent une histoire et un passé riches, ils demeurent confidentiels et ne peuvent constituer l'essentiel d'une politique touristique.

Patrimoine vert

Mais incontestablement, le patrimoine vert est un atout majeur et c'est autour de cet axe vert et bleu avec la rivière que portent les efforts et le développement de la politique touristique. **L'ouverture de la servitude de marche pieds** en plusieurs phases de **Vauclare** à Marcillac puis jusqu'à **Ménesplet** s'inscrit dans ce même mouvement. Cela constitue **12 km de cheminement exclusivement pédestre**, comportant 6 points d'entrée possibles, en bord de rivière et en fait ainsi le premier linéaire continu du département. Un labyrinthe dans les bambous a été taillé dans la végétation de la parcelle communale à Marcillac avec une cressonnière et la roue du moulin de Marcillac. Des aménagements à type de tables de pique-nique, bancs, racs à vélo sont installés sur des parcelles en bordure de servitude et appartenant à la commune. La fédération de pêche, également en mitoyenneté de la servitude a aussi effectué des aménagements optimisant ainsi la pratique de la pêche.

Cette servitude met en connexion les boucles de Vauclare et de Ménesplet et permet ainsi **l'extension du réseau de PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**. Cette inscription protège les chemins ruraux, inscrits les parcours dans la lisibilité. La constitution de la **boucle de Vauclare** entre rivière et forêt, pour **25 km** est en cours de création. Les délibérations ont été prises et les achats de foncier ont suivi pour la commune.

Après la servitude de marche pieds et le PDIPR, le développement et la valorisation des **vélo routes voies vertes** est le dernier maillon du volet de tourisme vert. La V756 sur 130km de Périgueux à Libourne, emprunte la commune de Montpon-Ménestérol. Elle constitue la seule VRVV sur la CCIDL avec des aménagements en cours d'amélioration sur la commune.

Tout ceci constitue une **politique de fonds au niveau du tourisme**. Des manifestations individuelles sont aussi une vitrine du territoire. C'est par exemple le village terre de jeux et le beau succès de Val Natura en 2025.

Chandos

Un magnifique atout de notre tourisme vert est représenté par le site de Chandos. Un parc de 13 hectares, en bord de rivière et immédiatement relié au centre-ville par une passerelle,

représente une configuration tout à fait exceptionnelle. C'est pourquoi ce site, cher aux montponnais, bénéficie d'un entretien tout particulier au jour le jour, mais aussi d'une politique volontariste de la commune.

Chandos est un parc accueillant les administrés de manière quotidienne, avec un profil différent en fonction de la saison. Hors vacances scolaires, on s'y promène pour faire une marche, sortir les chiens, pêcher ou encore pratiquer du vélo.... Les aménagements nombreux offrent aux enfants et à leurs parents une aire de jeux qui s'est étoffée progressivement, mais également des coins pique-nique ombragés. Au fil des années, les arbres ont poussé. Les bassins s'offrent aux pêcheurs. Sur l'été, la baignade artificielle est ouverte, gratuite et surveillée. Tout au long des 6 années du mandat, l'analyse des eaux de baignade s'est révélée totalement satisfaisante, conséutivement à l'aménagement d'un exutoire permettant un renouvellement très rapide de l'eau du bassin puisée dans l'Isle et rejetée en aval. A la belle saison toujours, l'installation des chapiteaux permet d'accueillir de nombreuses manifestations, quelle que soit la météo. Ainsi les RDV avec les concerts de l'été attirent chaque été un public plus nombreux. Mais également, tout au long de la saison estivale, les associations se succèdent animant avec bonheur l'été montponnais. La restauration vient compléter le tableau permettant également une belle valorisation du site

Entretien et aménagement de la base nautique

Si la politique d'animations est incontournable, elle ne se conçoit que dans le cadre nature du site. Que seraient les concerts ou les brocantes dans un espace bétonné, cimenté ? L'entretien du site et sa valorisation écologique sont les éléments fondateurs de son attractivité. C'est un site vivant, bordé par la rivière qui façonne ses berges, les érodent ici, les renforcent là. L'entretien du parc doit donc intégrer les 13 hectares d'une part et d'autre part les berges. La plaine bénéficie d'un entretien différencié. La zone sud du parc, avec des allées en enrobé, le bassin de baignade, fait l'objet d'un entretien pluri annuel rapproché avec de vastes zones de pelouses et des massifs ou espaces arborés. Les plantations initiales toutes intégrées le cadre environnemental. Ont suivi des essences d'arbres adaptées au site et au changement climatique. L'érosion de la biodiversité a rendu nécessaire une approche environnementale différente. Les contraintes économiques et techniques de la zone humide viennent s'y ajouter. Le fauchage tardif une fois l'an est de mise sur la partie septentrionale de la zone. Cette dernière s'ouvre sur la servitude de marchepieds menant à Vauclare. Les berges quant à elles ont bénéficié d'un traitement différent. Leur caractère totalement artificialisé à partir de marécages et de prairies a généré une bordure très éloignée du milieu naturel. C'est pourquoi EPIDOR, Etablissement Public Territorial du bassin de la Dordogne a porté le projet de requalification environnementale du site et de diversification du site sur

l'automne/hiver 2022, printemps été 2023. Suite à de lourds travaux, les berges ont été retalutées en pente douce. Les zones humides ainsi créées sont propices à la fraie des poissons et à la nidification des oiseaux d'eau. La zone humide a été re créée, permettant le développement d'une ripisylve. De manière concomitante aux travaux de la première phase, le dossier administratif de sécurisation de la berge est de Chandos a été mené. Les contraintes règlementaires ont nécessité la réalisation d 'études 4 saisons, d'études hydrauliques, de notes complémentaires. Ce n'est qu'au printemps 2024 que l'arrêté préfectoral autorisant les travaux a été obtenu. Les contraintes administratives levées, il a fallu ensuite s'affranchir des contraintes de terrain. Il fallait conjuguer un sol sec sur le site, permettant de porter des camions et engins de chantier sans porter atteinte à la structure du site et une rivière à l'étage. C'est en fin d'été 2025 que les travaux de sécurisation de la berge ont été menés. La berge a été reprofilée en pente très douce permettant ainsi de s'affranchir au mieux des turbulences de la rivière et aboutissant ainsi une mise en sécurité du site. Les enrochements et végétalisation secondaire doivent procurer une stabilisation de la berge recréée.